

Il n'est plus besoin de présenter Combourg et son château médiéval propriété du père de l'écrivain François-René de Chateaubriand. Il entra en possession de la famille de Chateaubriand en 1761, acquis à Maclovie de Coëtquen, marquise de Duras, fille de Malo-Auguste de Coëtquen et Marie Loquet de Grandville. François-René aimait à faire croire que les Chateaubriand étaient de la même famille que les Coëtquen, il n'en est peut-être rien.

I. Historique de la famille de Coëtquen

A. L'alliance des familles de Coëtquen et d'Acigné

La possession de la seigneurie de Combourg par la famille Coëtquen qui participa largement à l'investissement breton pour la couronne, débuta en 1553, lors du mariage de Jean de Coëtquen avec Philipette d'Acigné, fille de Jean d'Acigné et d'Anne de Montejean, durant le règne d'Henri II ¹.

B. La généalogie des Coëtquen

Jean devint marquis de Coëtquen et comte de Combourg ; nommé lieutenant de sa majesté en Bretagne, il participa à de nombreuses batailles². Décédé en 1604, il fut inhumé dans l'enfeu familial à Dinan. Son fils le comte de Combourg était déjà décédé depuis 1602. Il eut un fils de son mariage avec Renée de Rohan de Guéméné, Louis, marquis de Coëtquen, gouverneur de Saint Malo qui épousa Henriette d'Orléans, fille du marquis de Rothelin. Il eut un fils en 1611, Malo I, tué au siège de la Rochelle, en 1628. Celui-ci avait épousé Françoise de la Marzelière, fille du marquis éponyme. Il mourut en 1674. Leur fils Malo II marquis de Coëtquen, seigneur de Combourg, gouverneur de Saint Malo et lieutenant général en Bretagne avait épousé en 1662, Marguerite de Rohan-Chabot, fille du duc de Rohan. Saint Simon en mentionne la beauté et l'esprit³. Voltaire raconte à son sujet de graves accusations concernant la mort de Madame, épouse de Monsieur, frère du roi. Une anecdote fameuse sur Madame de Coëtquen indique qu'elle aimait le chevalier de Lorraine et était l'amante du vicomte de Turenne⁴. Malo II décéda en 1679. Son fils Malo-

¹ GUILLOTIN de CORSON, (A.), La famille de Coëtquen, in *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXVIII, 1899, p. 39-44.

² Début du règne d'Henri III (1574-1589)

³ SAINT-SIMON, (Louis de Rouvroy, duc de), *Mémoires*, Paris, Editions Gallimard NRF, 1984. « C'étoit une femme d'esprit, de fort grande mine, avec de la beauté, qui avoit fait du bruit ; le roi la consideroit ; elle étoit faite pour la cour et le grand monde, où elle figura longtemps ».

⁴ VOLTAIRE, *Le Siècle de Louis XIV*, Paris, Editions Garnier Flammarion, 1966.

Auguste, marquis de Coëtquen et comte de Combourg épousa, tout d'abord, en 1696, Marie-Charlotte de Noailles, puis en secondes noces Marie Loquet de Grandville, fille du général des finances de Bretagne.

Malo-Auguste, dit aussi Malo III était lieutenant général des armées du roi, il s'illustra comme son grand-père Malo I par ses faits d'armes notamment au siège de Lille. Il fut amputé après la bataille de Malplaquet en 1709, y survécut et décéda au château de Combourg le 1^{er} juillet 1727⁵. Il fut enterré à Dinan dans l'enfeu familial. De sa première union il avait un fils Jules-Malo, décédé le 13 janvier 1727, à l'âge de 28 ans, quelques mois avant son père. Jules-Malo était l'époux de Marie-Charlotte de Nicolay dont il eut Augustine et Malo-François qui décéda en 1734 ; de son second mariage Malo-Auguste avait une fille Anonyme de Coëtquen⁶. Lors de son mariage elle devint Maclovie de Coëtquen.

La seigneurie et le comté de Combourg restèrent en indivision entre l'enfant mineure survivante de Jules-Malo et la fille du second lit de Malo-Auguste. La première, Augustine, épousa Charles duc de Rochecouart. Quant à Maclovie, elle épousa en 1737, Emmanuel de Durfort, duc de Duras. Le comté de Combourg revint finalement entièrement à la duchesse de Duras.

C. La bataille de Malplaquet

L'année 1709 est une année de triste mémoire pour la France, en effet un hiver terrible plonge le pays dans la misère. Durant les mois de janvier et février un froid polaire envahit le pays, les fleuves sont pris par les glaces, même la mer gèle en bordure des côtes. Les arbres payent un lourd tribut et les grains semés périssent dans le sol. La tradition veut que même les alcools dans les appartements royaux firent éclater les bouteilles! Une famine terrible suivit en raison de la cherté spéculative du blé. Dans ce contexte très défavorable une campagne militaire se poursuit qui voit l'échec des Français à Oudenarde et la prise de Lille en 1708. La bataille de Malplaquet a lieu le 11 septembre 1709, elle se déroule près de Mons en Belgique. Elle oppose dans le cadre de la succession d'Espagne les Anglais, les Hollandais et les Portugais, d'un côté, aux Français et aux Espagnols de l'autre. A la tête des armées

⁵ *Ibid*, tome III, p. 601

⁶ L'appellation d'Anonyme est encore très fréquente au XVIII^{ème} siècle. La mortalité fréquente des jeunes enfants en est une cause plausible.

anglaises se trouve le général John Churchill, duc de Marlborough⁷ et le prince Eugène de Savoie, général des armées impériales. Le commandement français est confié aux maréchaux Vilard et Boufflers. Saint-Simon a relaté le déroulement de cette bataille et tous les avatars qu'elle engendra. Il mentionne que les alliés « *avaient été surpris de la valeur de la plupart de nos troupes, surtout de la cavalerie*⁸ ». La bataille qui opposa plus de 190 000 hommes dans les deux camps engendra plus de 10 000 morts et environ 20 000 blessés, ce qui est considérable. Bataille à la Pyrrhus, elle ne vit pas de réel vainqueur mais évita cependant l'invasion des alliés. Après une victoire à Denain, en 1712, eut lieu le traité d'Utrecht, le 11 avril 1713, suivi d'une série d'accords qui entraînèrent la perte de territoires pour la France mais accordèrent la couronne d'Espagne à Philippe V, petit-fils de Louis XIV.

Lors de la bataille de Malplaquet Malo-Auguste de Coëtquen eut une jambe emportée par un boulet de canon. Porteur d'une jambe de bois, son infirmité engendra une légende que mentionne Chateaubriand. Il indique que les « *gens étaient persuadés qu'un certain comte de Combourg à jambe de bois, mort depuis trois siècles, apparaissait à certaines époques, et qu'on l'avait rencontré dans le grand escalier de la tourelle ; sa jambe de bois se promenait aussi quelque fois seule avec un chat noir*⁹ ». En réalité Chateaubriand évoque Malo III de Coëtquen. L'épisode se retrouve dans les *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand* sous forme de recueils publiés en 1834 de manière plus précise.

D. Une transaction entre la grande noblesse et la noblesse enrichie

Emmanuel de Durfort, duc de Duras et son épouse Maclovie de Coëtquen duchesse de Duras vendirent la seigneurie de Combourg à René-Auguste de Chateaubriand et Apolline de Bédée, le 3 mai 1761. René-Auguste de Chateaubriand, enrichi dans le commerce lorsqu'il cessa ses activités roturières, retrouva pleinement sa noblesse¹⁰. Il adjoignit d'autres terres à ses possessions : la seigneurie de Boulet à Feins et les terres d'Aubigné. Appartenant à la branche cadette des Chateaubriand-Beaufort, il avait de son mariage deux fils Jean-Baptiste-Auguste comte de Combourg et François-René - dit le chevalier - et quatre filles. René-Auguste mourut à Combourg

⁷ Il s'agit du personnage historique objet d'une chanson très connue au caractère ironique : *Marlborough s'en va t'en guerre, Mironton mironton mirontaine, Marlborough s'en va t'en guerre, Ne sait quand reviendra* (bis)...

⁸ SAINT-SIMON, *op. cit.*, 601 et suivantes.

⁹ CHATEAUBRIAND (F.-R. de), *Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, Editions Gallimard NRF, 1951, p. 83.

¹⁰ La coutume bretonne prévoit ce qu'on nomme la dormition, durant le temps de l'activité lucrative : le noble ne perd pas sa noblesse, elle est simplement mise en « sommeil ». Elle revient dès la fin de l'activité roturière.

en 1786, son fils aîné avait acheté un office de conseiller au Parlement de Bretagne ; devenu comte de Combourg, il épousa Thérèse Le Pelletier de Rosambo. Ils furent tous deux guillotisés le 22 avril 1794. Quant à François-René sa carrière d'aventurier, d'ambassadeur et d'écrivain est connue de tous.

II. La succession de Malo-Auguste de Coëtquen

A. L'importance des inventaires dans la connaissance historique

Les Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine possèdent l'inventaire après décès de Malo-Auguste. Nous en avons fait l'étude.

Le 2 juillet 1727 Georges Guillard, commissaire enquêteur et Jacques-François Rufflé commis au greffe d'office du domaine royal se rendent au château de Combourg où est décédé « *haut et puissant Sg Auguste Malo de Coetquain chevalier seig marquis de Coetquain & autres lieux vivant lieutenant général des armées du Roi Gouverneur des villes citadelles ports et havres de St Malo* ».

La coutume de Bretagne prévoit que ce soient des officiers de juridiction seigneuriale ou royale qui procèdent à la mise sous scellés puis à l'inventaire des biens du défunt et non un notaire comme dans les autres provinces françaises. Ici le commis au greffe relève du Domaine royal donc du Présidial de Rennes. Il a la charge en cas d'héritiers mineurs de mettre sous scellés les biens du défunt.

La mise sous scellés correspond au relevé de tous les biens meubles¹¹ puis à la pose de cachets de cire sur les portes de communication et sur les meubles ouvrants. Un inventaire détaillé est ensuite réalisé par un marchand revendeur et éventuellement par un maître tapissier, un maître orfèvre, voire un peintre. Ici la mise sous scellés est officinée par Georges Guillard, commissaire enquêteur de la Cour et du Présidial de Rennes et Jacques Rufflé commis au greffe du Domaine du roi, le 2 juillet 1727. L'inventaire intervient longtemps après puisqu'il débute le 30 mars 1728 sous la conduite de François Favault greffier en chef du Présidial de Rennes, Georges Guillard commissaire enquêteur et Jacques Dancour marchand revendeur et maître tapissier.

Le marchand revendeur estime les meubles en procédant de manière peu méthodique, il commence souvent par la cuisine. L'organisation de la description des

¹¹ Par biens meubles il faut entendre le mobilier meublant, le linge, les vêtements, l'argenterie, l'argent, les rentes, les papiers de famille.

meubles et leur mise à prix laisse souvent à désirer, ce qui rend difficile l'exploitation des descriptifs. Il est par contre très facile de se faire une idée de l'importance de la fortune du défunt et particulièrement de ses goûts.

B. Les goûts artistiques de Malo de Coëtquen

1. Des critères financiers

Dans le cadre de notre étude générale portant sur le goût des officiers de judicature nous avons mis en évidence certaines habitudes esthétiques de la noblesse¹². Nous pourrions les confronter aux résultats de l'étude de cette succession.

Pour la clarté de l'ensemble nous avons conçu des tableaux récapitulatifs.

Séries de meubles	Valeur globale
Tableaux	672£
Miroirs	190 £
Tapisseries	860 £
Tissus	325 £

Tableau 1 : valeur des séries de meubles à Saint-Malo

Séries de meubles	Valeur globale
Tableaux	5 2 £
Miroirs	155 £
Tapisseries	928 £
Tissus	642 £

Tableau 2 : valeur des séries de meubles à Combourg

Il apparaît que les niveaux de valeur des meubles étudiés sont comparables pour les tapisseries et les miroirs. Pour les tentures, leurs valeurs sont bien supérieures à Combourg. En ce qui concerne les tableaux (toiles, estampes et portraits cerclés d'or), il convient de prendre en compte qu'une partie de ces objets sont aussi des pièces de joaillerie. Ces données doivent être rapportées aux valeurs du mobilier complet de la succession.

¹² BELORDE (P.), *Les goûts artistiques des officiers de judicature à Rennes au XVIII^{ème} siècle*, mémoire de DEA en Histoire et critique des Arts, non édité, Rennes II, 2004.

A Saint-Malo, il y a un total mobilier de 65 687 £ auquel s'ajoute 68 226 £ en argent. Ceci donne une fortune de 133 913 £.

A Combourg, il y a 57 318 £ de fortune mobilière et une somme de 2607 £ en argent, ce qui donne une fortune de 59 925 £. Le total général se monte pour les deux lieux de vie à 193 838£. Il s'agit d'une grosse fortune mobilière, même en ne comptant pas les espèces. Le total des valeurs à caractère artistique en incluant l'argenterie et les bijoux atteint 69 195 £ Ceci est considérable. Il correspond au tiers de la fortune mobilière.

Dans les inventaires après décès de l'époque, en Bretagne tout au moins, il est rare de trouver de telles sommes. Par exemple l'inventaire du président Toussaint de Cornulier qui possédait l'hôtel de Tizé et le château de Vair à Anetz décédé lui aussi en 1727 donne une fortune mobilière de 17 528 £, sans le numéraire. Pour donner un ordre d'idée, l'hôtel de Tizé fut vendu pour partie 16 380 £ en 1749. Un bel hôtel vendu en totalité dans les années 1730 atteint 50 000 à 80 000 £. Pour effectuer un voyage entre Nantes et Paris à la fin du siècle il faut 228 £.

2. Des aspects de choix esthétiques

Il est à noter qu'aucune dimension n'est donnée, ni pour les tableaux, ce qui est habituel, ni pour les tapisseries, ce qui est moins rare, ni pour les miroirs ce qui assez fréquent.

a) Les tableaux

Malo de Coëtquen possède différents tableaux. A Combourg, notamment, il détient une *Vierge*, tableau prisé à 2 £, mais il a surtout dans son cabinet de travail, « *au bout de la grande salle* », une *Chasse* estimée 12 £ et « *quinze petites estenbes [estampes] a petye cadre de bois rouge* » valant 7 £ 10 sous et dans la grande salle un *Jugement de Pâris* évalué 6 £, « *deux portraits de cour* » appréciés à 12 £ et dix cartes géographiques données à 10 £. A Saint-Malo il possède différents portraits montés sur or, il s'agit bien évidemment de médaillons dont « *deux portraits de femme montés sur or garni de quatre diamans chacun* » estimés 300 £. Il a aussi « *deux autres portraits d'un enfans et une femme celluy de l'enfant monté sur or et celluy de femme monté sur or garny de quatre diamans brillans* » à 250 £. Il détient six autres portraits pour un total de 118 £. Cette possession est plus axée sur les éléments de joaillerie que les œuvres peintes ou gravées. Nous avons trouvé dans les inventaires après décès des tableaux de bien plus grande valeur, comme dans l'inventaire

Boylesvé¹³, dans lequel une peinture *Vénus et les amours Cérès et Bacchus* est prisee 300 £. Il est vrai que cette œuvre est peut-être une copie de Rubens. Dans l'inventaire Lopriac¹⁴, on trouve en autres une *Mort de Saint Bruno* estimée 300 £ et une *Bacchanale avec Sylène et les Satyres* appréciée 500 £. Cette expertise est effectuée par Jean-François Huguet, dont le rôle artistique est alors éminent à Rennes¹⁵.

b) Les tapisseries

La possession de tapisseries est remarquable. Ce type de décors est très fréquent au début du siècle. La fabrication consiste en un « *assemblage de plusieurs longs filets de soye, ou de laine, ou de corde, étendu sur les métiers des sergiers, rubaniers, tapissiers [...] qui servent de base & de fondement pour faire divers ouvrages en y appliquant de travers d'autres filets de plusieurs sortes de matières ou de couleurs*¹⁶ ». Les tapisseries sont très utilisées car « *c'est l'ornement le plus riche & le plus commode dont on puisse orner l'intérieur d'un Palais*¹⁷ ». Ce sont pour la plupart des tapisseries de haute lice. Elles sont qualifiées de « *haute lisse à grands personnages* », notamment dans la grande salle du château de Saint-Malo, ce qui indique qu'elles viennent des Flandres, Bruxelles étant à l'époque le centre florissant de manufactures.

Il est fait mention de *verdures*, là il peut s'agir de tapisseries des Flandres ou d'Aubusson. Une seule observation précise est faite d'une série installée à Saint-Malo, dans un « *embas six pieces de tapisserie verdure dauvergne[...] 150 £* » (les ateliers de Felletin et Aubusson, pourtant dans les Marches, étaient considérés d'Auvergne). Les valeurs sont importantes puisque six pièces de haute lisse verdure et une à petits personnages atteignent 200 £, tandis que six autres pièces de haute lisse à grands personnages sont données à 150 £. Il n'y a sans doute pas de pièces exceptionnelles car certaines annotations indiquent que les pièces sont anciennes, comme dans la chambre donnant sur le perron à Combours : « *sept pieces de vielle tapisserie de vielle verdure* » estimées 150 £ et « *six vielle piece de tapisserie plus que mytzé [mitées]* » prisees 100 £. Il est probable que Malo de Coëtquen n'accordait pas une place démesurée à ces décors un peu surannés qui ornaient encore de très nombreuses demeures et sont toujours fabriquées durant le XVIII^{ème} siècle.

¹³ A.D.I.V., 2 B 620, inventaire de Boylesvé de 1747.

¹⁴ A.D.I.V., 2 E 1306, inventaire de Lopriac, de 1721.

¹⁵ BELORDE (P.), *op.cit.*, p. 93-96 et p. 125-126.

¹⁶ FURETIERE (A.), *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, Editions Pierre Husson, 1727, article lisse non paginé.

¹⁷ FELIBIEN (A.), *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, tome I, Paris, 1666-1688, p. 243-244.

c) Les autres décors tendus

Pour les décors tendus autres que les tapisseries, un certain modernisme transparaît. Il faut bien différencier les techniques de la tapisserie en basse ou haute lice « *habitude dans le décor des demeures, signe d'élégance, de raffinement, de marque distinctive sociale et aussi d'une certaine désuétude ou d'un particularisme provincial*¹⁸ » et le tissage proprement dit. Le terme de tapisserie est utilisé pour des tissus tendus ; ils sont nombreux tant à Saint-Malo qu'à Combourg. S'y retrouvent différents types : les bergames et port de Paris (tissus grossiers unis, à ondes, à dessins géométriques), des cotonnades de toile peinte venant d'Inde ou copiées sur les indiennes¹⁹ et des tissus plus précieux comme les damas, les taffetas qui atteignent des sommes importantes.

d) Les miroirs

Pour ce qui concerne les miroirs, dans la dévolution Coëtquen, ils n'atteignent pas des valeurs exceptionnelles. Ils sont cependant une marque d' « *ostentation ou de revendication consciente ou inconsciente d'un certain statut ou d'une certaine culture*²⁰ ». Les glaces viennent habituellement de Venise et atteignent des sommes considérables comme cette série trouvée dans un inventaire de 1700²¹ de six glaces de Murano estimée 100 £. Les décisions royales de création de fabriques de glaces à Tourlville, en Normandie, au faubourg Saint-Germain, à Paris, à Saint-Gobain, en Picardie, permettent une meilleure diffusion de ces objets. En revanche, dans l'inventaire Coëtquen, ne se trouvent que des miroirs valant de 5 £ à 100 £.

e) Les livres

Il est à remarquer que la musique comptait dans le panorama culturel de la famille ; en effet vingt volumes d'opéra *in folio* et vingt-huit *in quarto* sont estimés 100 £. De même, douze livres de musique reliés en veau atteignent 20 £. Pour autant, la bibliothèque semble bien modeste puisque que seule une centaine d'ouvrages y est recensée.

Malo de Coëtquen avait une écurie de vingt-neuf chevaux et il avait disposé vingt-deux orangers en caisse près du château de Combourg. La possession d'ouvrages de

¹⁸ BELORDE (P.), *op. cit.*, p. 81.

¹⁹ Un arrêt de prohibition de 1686 interdit l'importation des indiennes, il n'est levé qu'en 1759. Des fabrications illégales avaient lieu par exemple à Bolbec, en Normandie.

²⁰ WOLFF (C.), *La décoration des intérieurs rennais, 1770-1790*, mémoire de maîtrise d'Histoire, Rennes II, 1999, p 62.

²¹ A.D.I.V., 4 B 5028, inventaire Bonnier de la Cocquerie, de 1700.

l'agronome La Quintinie, jardinier du roi, atteste de son intérêt pour la culture des arbres fruitiers.

C. La vente Coëtquen

Du 20 avril au 28 juillet 1728 a lieu la vente publique des biens mis en vente par les héritiers. Des objets atteignent des valeurs importantes : « *une glasse avec son couronnement de bois dorré vendue et adjugée a Mr Macé 102 £* », « *la tenture dud[it] Cabinet de tapisserie de damas rouge vendue et adjugée au Sr de la Fontaine 262 £* », « *vingt livres de musique vendus et adjugés a Madame des Bas Sablons 131 £ 6s* », « *vingt neuf livres de musique reliés en veau avec dautres couverts de papier bleu vendus et adjugés a Madame Gérard 56 £ 5s* » et « *six pieces de tapisserie de haute lisse vendu et adjugé à Mademoiselle Vernon 320 £* ».

A Combourg sont vendus notamment les objets suivants : « *sept pieces de vieille tapisserie de verdure vendues et adjugées a la Roinsar 160 £* », « *douze livres de musique vendus et adjugés à Mr de Combourg 124 £* » et « *six vielle piece de tapisserie a personnage plus que mytré vendues et adjugées a la Tetiot 136 £* ». Les livres de la bibliothèque sont vendus dont des ouvrages de l'Arioste, de La Quintinie et de Richelieu.

Cette vente de meubles est conforme aux habitudes ; les héritiers pour payer la part immobilière des cadets, les frais et les dettes vendent tout ou partie de la succession mobilière. Il est fait appel à un juré priseur et vendeur, ici Jacques Dancour Dauphine, maître tapissier, aidé pour « *les bouts et débouts bannys et incantés par Mathurin Bonnier* ». Le total de la vente à Saint-Malo rapporte 27 598 £ et 6 497 £ à Combourg. Ceci indique à quel endroit a eu lieu l'essentiel de la vente. Il est visible que les prix de la vente dépassent les estimations, ce qui est normal. Cette différence se nomme la crue. Elle atteint en général 25%. Ici elle est très variable et suit la loi de l'offre et de la demande. Les adjudicataires sont soit des marchands revendeurs (Lignelle, Testiot, Roinsard, Bonnier), soit des notables, voire des membres de la famille.

La procédure établie lors de la mise sous scellés, puis l'inventaire des biens, suivi d'une vente ont permis de mieux connaître ce personnage que la légende a vu par le petit bout de la lorgnette historique. Un travail plus approfondi est envisageable au sujet de ce personnage important dans l'histoire bretonne.

P. Belorde Avril 2005